



CRITIQUE

Ils ont fait pétiller «Così fan tutte»

MURTEN CLASSICS • Du bonheur et un peu de pluie pour l'opéra de Mozart, interprété samedi en concert de gala. Le public enthousiaste.

DANIEL FATTORE

Dans la cour du château de Morat d'abord, puis sous le couvert de l'église allemande. Donné samedi en guise de concert de gala au festival Murten Classics, l'opéra «Così fan tutte» de Wolfgang Amadeus Mozart et Lorenzo da Ponte a été baptisé de quelques gouttes de pluie après une heure de musique. Suffisamment pour que les organisateurs décident d'inviter le public, nombreux, à écouter la fin de l'œuvre à l'abri après une pause de déménagement prolongée.

Dehors ou dedans, les interprètes ont plu à un auditoire enthousiaste. Loin de s'offusquer de ce changement de décor imprévu, les mélomanes ont applaudi debout, chaleureusement. Les exécutants ont excellé dès l'ouverture de l'opéra. Tout commence avec un solo de hautbois finement chantourné. Puis, sous la direction de Kaspar Zehnder, l'orchestre de l'opéra de Rouen pose une ambiance enjouée. Et l'auditeur attentif s'aperçoit vite qu'il y a quelque chose qui cloche du côté des trompettes, de la percussion et des violons...

Telle est en effet la première astuce de la mise en scène partielle, toute de spontanéité, signée Dieter Kaegi. Soudain, les chanteurs Bernard Richter (Ferrando, en remplacement de Christian Baumgärtel), Marco Di Sapia (Guglielmo) et Huub Claessens (Don Alfonso) se lèvent de leurs sièges de musiciens pour lancer l'intrigue.

Dès lors, les trouvailles se succèdent à un rythme soutenu, dépoussiérant aimablement l'œuvre. Le spectateur reçoit les photos enregistrées sur le téléphone portable de Fiordiligi (Brigitte Hool) et Dora-bella (Nathalie Mittelbach) ou les costumes de footaux à lunettes noires de leurs prétendants. Doyen de la distribution, la basse Huub Claessens se dis-



Kaspar Zehnder à la tête de l'orchestre de l'opéra de Rouen. CHARLY RAPPO

tingue par sa voix onctueuse et son charisme, qui lui fait prendre l'ascendant sur une équipe de solistes aux riches couleurs vocales. Avec la complicité d'une Despina incarnée de manière facétieuse par Michaela Unsinn, ils mènent l'action de façon pétillante, conférant au premier acte une conclusion échevelée.

Le Chœur Saint-Michel, préparé par Philippe Savoy, fait montre des qualités de jeunesse et de fraîcheur qui lui sont inhérentes lorsqu'il chante les quelques interventions que le compositeur lui a réservées. Les jeunes chanteurs rendent bien le caractère martial du chœur «Bella vita militar». Ses interventions sont particulièrement valorisées par l'acoustique enveloppante de l'église allemande. I

«GAGNER ENCORE EN QUALITÉ»

«Heureux l'homme qui prend toute chose du bon côté!» C'est sur ces paroles de l'opéra «Così fan tutte» que la 25^e édition des Murten Classics s'est achevée dimanche soir. En dépit d'une légère baisse au niveau du sponsoring, les organisateurs du festival ont de quoi se réjouir: «Puisque nous avons moins de sponsors, nous avons moins d'invités et pouvons mettre plus de billets en vente à la caisse», explique Daniel Lehmann, président du festival. Ainsi, le nombre d'entrées payantes a pris l'ascenseur pour atteindre un nouveau sommet. Sur les 33 manifestations, 8700 entrées ont été enregistrées. «Le prélèvement sur les réserves sera moindre que cela n'aura été planifié», retiennent les responsables, qui

disposaient d'un budget de quelque 970 000 francs pour cette année de jubilé.

Le programme de la 26^e édition, qui se tiendra du 10 au 31 août 2014, sera dévoilé en juin prochain par le directeur artistique Kaspar Zehnder. Mêlant concerts symphoniques, musique de chambre, grand répertoire et découvertes contemporaines, la formule restera inchangée. «Notre ambition est de gagner encore en qualité, même si nous ne pourrions pas puiser à nouveau dans nos réserves pour nous offrir un cadeau comme le English Chamber Orchestra», déclare Daniel Lehmann, qui rappelle le caractère exceptionnel de cette édition anniversaire. BI

FONDERIES DE MOUDON

Faillite déclarée à cause du surendettement

PIERRE KÖSTINGER

Le retournement de dernière minute, que personne n'espérait plus, n'aura pas eu lieu. Le Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois a déclaré la faillite des fonderies de Moudon (FMG SA) le 20 août dernier, comme le mentionnait hier la «Feuille officielle suisse du commerce». Accusant un surendettement de 4,5 millions de francs, la société moudonnaise installée sur les bords de la Broye depuis 1950 connaissait de sérieuses difficultés financières à partir des années 2000.

La fermeture définitive de FMG SA touche les vingt-sept employés qui travaillaient encore sur le site. Jean-Marc Cuany, secrétaire de la section vaudoise d'Unia, précise que sur les dix-huit travailleurs qui ont mandaté le syndicat, une bonne dizaine s'est inscrite au chômage. «La faillite permet d'accélérer les démarches», note-t-il. FMG SA a pu payer ses employés jusqu'à la fin août. Pour les neuf travailleurs

dont le contrat court jusqu'à la fin septembre, c'est la caisse de chômage qui prendra en charge une partie de leur salaire.

Depuis le 20 août, l'ensemble des biens de la société partent dans la masse en faillite. Mais les produits de la vente risquent d'être maigres, car FMG SA a peu à mettre dans la balance. Les 55 000 m² de terrains ainsi que l'ensemble des infrastructures appartiennent toujours au groupe zougnois von Roll SA, qui avait revendu en 2012 ses parts à Alain Lamotte, dernier directeur en date. Des informations que confirme Lucas Contomanolis, municipal moudonnaise en charge des bâtiments, du social et des transports.

Lélu ajoute que la commune envisage la possibilité d'intégrer la vaste surface occupée actuellement par les fonderies dans un plan de réaménagement plus large, qui comprendrait le secteur de la gare. «Pour l'heure, aucun contact n'a été pris avec le groupe von Roll», indique Lucas Contomanolis. I

ANNIVERSAIRE

Villarzel fête ses 800 ans

PIERRE KÖSTINGER

Pour souffler ses huit cents bougies, la commune de Villarzel prévoit plusieurs rencontres qui s'étaleront sur une année. «L'enjeu de cet anniversaire est double», explique Max Blaser, syndic de Villarzel et président de l'Association culturelle pour le 800^e de Villarzel. «Il s'agit d'une part de se remémorer notre passé pour mieux préparer notre avenir. D'autre part, il s'agit de faire vivre notre région en offrant des occasions à ses habitants de se réunir et faire la fête.»

Parmi les rencontres proposées, à noter une exposition d'archives photos et textes du 8 au 14 novembre, ainsi qu'un spectacle théâtral et musical en quatre parties préparé par Gérard Morier-Genoud et Jean-Daniel Fattebert, qui sera présenté à six reprises en juin 2014

à l'ombre de la tour historique de Villarzel.

Les archives historiques font remonter la fondation du village au début du XIII^e siècle, lorsque l'évêque Bertold de Neuchâtel y fait construire son château entre 1212 et 1220. «L'église date également de cette période», fait remarquer Max Blaser.

Les onze membres de l'association planchent depuis une année pour présenter l'histoire du lieu. Le budget total de l'événement s'élève à 250 000 francs. «Le Conseil général a voté un crédit de 47 000 francs, le reste de la somme doit encore être trouvé», souligne Max Blaser, en ajoutant que quelques sponsors soutiennent déjà l'anniversaire de cette commune, qui compte 400 habitants depuis la fusion des localités de Sédeilles, Rossens et Villarzel en 2006. I

> www.villarzel800.ch

Lausanne présente deux projets prévus au nord de la ville

LOGEMENT • La ville veut construire 159 logements, une bibliothèque et une garderie à la Sallaz et aux Fiches Nord.

La Municipalité de Lausanne propose deux préavis prévoyant la construction à la Sallaz et aux Fiches Nord de 159 logements à loyers abordables, d'une bibliothèque et d'une garderie. Ces projets qui nécessitent un investissement de 70 millions sortiront de terre d'ici à 2015-2017.

Ces réalisations sont emblématiques de la politique de la municipalité, dont le but est de développer des logements aux loyers accessibles et contribuant à la mixité sociale, a déclaré Grégoire Junod, directeur lausannois du logement et de la sécurité publique hier devant la presse. Elles seront confiées à la Société immobilière pour le logement (SILL) entièrement aux mains de la ville.

Fondée en 2009, la SILL, dotée d'un capital de 20 millions, a repris le flambeau de la société COLOSA cédée à la caisse de pensions de la ville de Lausanne, a rappelé le municipal. Son but est de construire des immeubles à loyers abordables, subventionnés ou contrôlés, respectant les normes du développement durable.

Aux Fiches près du chemin de Bérée au nord de Lausanne, la SILL se verra octroyer

un droit de superficie sur des terrains appartenant en partie à la ville et pour le solde à la Ligue pour la lecture de la bible. La société construira huit bâtiments, comptant au total 131 logements pour un investissement de 50,5 millions et 93 place de parking.

La ville a cherché une mixité sociale avec 47 subventionnés, 52 à loyer modéré et 32 appartements vendus en PPE, a relevé M. Junod. Le 3,5 pièces sera loué 1500 francs par mois (1000 francs pour un subventionné).

Le projet de la Sallaz prévoit deux immeubles et 28 logements de 2 à 4,5 pièces entre la station du M2 et la route de contournement, sans oublier un parking en sous-sol de 88 places. Les loyers se monteront entre 1000 et 2000 francs par mois.

Remplaçant celle de Grand-Vennes, une bibliothèque de quartier proposera 60 000 ouvrages aux habitants. Elle jouera aussi le rôle d'espace de détente pour animer ce quartier renaissant. Le projet d'un montant total de 18,6 millions comprend aussi une garderie de 22 places. ATS

MENDICITÉ

L'initiative UDC déposée



Claude-Alain Voilet lors du lancement de l'initiative.

KEYSTONE

L'UDC a déposé hier son initiative visant à interdire la mendicité sur tout le territoire vaudois. Elle a remis à la chancellerie 13 524 paragraphes validés par les communes. Pour aboutir, l'initiative doit recueillir 12 000 signatures.

Ces paragraphes doivent encore être validés par le canton, a précisé Sandrine Ott, secrétaire générale de l'UDC vaudoise. Une fois cette étape franchie, le Conseil d'Etat aura deux ans pour faire voter le peuple, trois s'il présente un contre-projet.

Avec son texte, l'UDC veut interdire la mendicité, ce qui constitue à ses yeux le meilleur moyen pour lutter contre «les bandes organisées qui exploitent des personnes fragiles», a relevé M^{me} Ott. «Lors de la récolte de signatures, nous avons ressenti un ras-le-bol général, surtout à Lausanne», a-t-elle ajouté.

Lausanne a décidé de restreindre la pratique de la mendicité, sans l'interdire. Un nouveau règlement communal est entré en vigueur fin mai. ATS

EN BREF

DU MATÉRIEL DE RÉCUP POUR LES GARDERIES

LAUSANNE Faire gérer un magasin de récupération par des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle pour offrir du matériel de bricolage aux garderies lausannoises: c'est le défi lancé par TRlcréa, une initiative de la ville de Lausanne, du Semestre de motivation et du Centre d'aide à la jeunesse. Le nouvel atelier-magasin ouvrira le 30 septembre à Renens.

À LA DÉCOUVERTE DE LA VIA FRANCIGENA

CHABLAIS L'Office du tourisme d'Aigle propose une balade sur la via Francigena le 21 septembre à l'occasion de la Semaine du goût. Après avoir relié Aigle à Yvorne, les amateurs de bonne chère et d'histoire aboutiront dans la cave biodynamique d'Anne Müller. La balade sur la route mythique se fera sous la houlette d'une accompagnatrice en montagne. ATS